

Association
Nationale des
Centres d'IVG et
de Contraception

www.ancic.asso.fr



27^{es} JOURNÉES

Jeudi 11 et vendredi 12 juin 2026 – PARIS

PROGRAMME



Université Sorbonne Nouvelle
Campus Nation
8 avenue de Saint-Mandé 75012 Paris

ÉDITORIAL

Créée en 1979 lors de l'adoption définitive de la loi sur l'Interruption Volontaire de Grossesse, l'ANCIC rassemble les professionnel.le.s des Centres de Santé Sexuelle (ex CPEF), des centres d'IVG ainsi que l'ensemble des personnes concernées par la santé sexuelle et reproductive au sens large.

L'ANCIC a plusieurs vocations :

- Faire progresser le droit à l'interruption de grossesse et à la contraception, à travers un travail politique et institutionnel constant et acharné.
- Soutenir les structures de santé et les différent.e.s professionnel.le.s pratiquant les IVG sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin, accompagner les personnes dans le choix et l'autonomie de leur contraception.
- Susciter des débats et développer les réflexions scientifiques, éthiques et politiques sur les différentes pratiques professionnelles en santé génésique et sexuelle, la contraception et l'avortement, l'égalité femmes/hommes et la lutte contre les violences faites aux femmes, les parcours de soins en santé sexuelle des minorités genrées, sexuelles et sexuées.
- Favoriser les rencontres interprofessionnelles en pluridisciplinarité.

Cette année à Paris

Nous avons choisi Paris pour nos 27es journées d'études, un an après le 50e anniversaire de la loi Veil. Depuis 1975 un long chemin a été parcouru. En 2024 l'inscription dans la Constitution de la liberté de recourir à l'avortement agit comme un signal fort d'ancrage du droit des femmes à disposer de leur corps partout en métropole et en outre-mer.

La contribution de l'ANCIC à l'élaboration de la stratégie nationale de santé sexuelle 2026-2030 s'inscrit dans cette continuité. Elle réaffirme notre engagement à simplifier et faciliter l'accès à l'IVG et à la contraception pour toutes et tous, sur l'ensemble des territoires, dans le respect de la diversité des offres de soins.

Un programme au coeur des pratiques et des enjeux actuels :

Les journées de l'ANCIC sont une occasion d'interpeller les politiques et les acteur·rice·s locaux·ales sur leur implication concrète dans le domaine de la santé sexuelle.

Les 27es journées d'études proposent un programme construit autour de 4 tables rondes, de communications libres et de nombreux ateliers pour répondre aux demandes des professionnel.le.s en termes d'échanges d'expériences, de réflexion collective et de formation pratique.

La première table ronde dressera un état des lieux régional de l'IVG en Île-de-France, et présentera la mise en place d'un dispositif légal de recueil de preuve sans plainte.

La deuxième table ronde abordera plusieurs aspects relatifs au "corps sous influence" avec la question de la soumission chimique, de l'exploitation des mineur.e.s et de la sexualité sous substances.

La troisième table ronde intitulée "soigner sans entraver" proposera une réflexion sur l'évolution de nos pratiques: possibilité de pratiquer l'IVG instrumentale en un temps et l'IVG sur grossesse très précoce. Nous approfondirons la question des personnes sous mesure de protection de justice et leurs droits en matière d'IVG et de contraception.

ÉDITORIAL

La quatrième table ronde s'intéressera à l'IVG au-delà des frontières : une présentation de la plateforme internationale Safe 2 Choose et la situation particulière de la Pologne et de l'Italie et un regard militant de la CADAC.

Les communications libres aborderont sous l'angle sociologique le choix d'avorter, "Contrôle médical et corps des femmes", puis l'actualité de la prise en soin des femmes en demande d'IVG tardive.

Enfin, comme toujours, auront lieu de nombreux ateliers conçus spécialement pour répondre aux demandes des professionnel.le.s en termes d'échanges d'expériences et de formation pratique.

Nous espérons que ces journées rassembleront un grand nombre de participant.e.s, qu'elles seront le moment de rencontres conviviales et d'échanges interprofessionnels riches.

Les co-présidentes

Laurence DANJOU, Emmanuelle LHOMME et Nathalie TRIGNOL-VIGUIER

JEUDI 11 JUIN 2026

Pré Programme soumis à modifications

8H15	Accueil des participants
8H45	Ouverture des journées par les co-présidentes de l'ANCIC
9h00	Discours inauguraux
9H30	TABLE RONDE N°1 : L'IVG, À PARIS ET EN RÉGION ÎLE-DE-FRANCE Modératrice : Sophie GAUDU, Membre du CA ANCIC Les IVG en IDF : Évolution des indicateurs entre 2012 et 2023 Bobette MATULONGA, Médecin épidémiologiste Institut Paris Région / ORS Île-de-France IVG, à Paris et en Île-de-France : tendances 2025 Marie MSIKA RAZON, Médecin responsable du centre de santé sexuelle de l'hôpital Les Bluets, Paris 12e ; REVHO Le recueil de preuve sans plainte pour une interruption volontaire de grossesse issue d'un viol dans les CIVG de l'AP-HP Stéphanie POZZI-GAUDIN, gynécologue médicale, responsable du centre de contraception et IVG de l'Hôpital Antoine Bécclère, Clamart Julia AUBE, Directrice de projets violences faites aux femmes, médecine légale et santé sexuelle, Direction de la Stratégie et de la Transformation au Siège de l'AP-HP, Paris
11H00	PAUSE
11H30	TABLE RONDE N°2 : LE CORPS SOUS INFLUENCE Modératrice : Emmanuelle LHOMME, Co-présidente ANCIC Violences sexuelles et soumission chimique Laurène DUFAYET, Médecin légiste, MCU-PH, Unité Médico-Judiciaire de l'Hôtel-Dieu, Paris Agir ensemble face à l'exploitation prostitutionnelle d'enfants Hélène DAVID, Responsable Adosexo (France) Consommations de produits en contexte sexuel - les enseignements de l'enquête sur les sexualités en France 2023 Armelle ANDRO, Professeure à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris
13H00	DÉJEUNER LIBRE

JEUDI 11 JUIN 2026

15H00

TABLE RONDE N°3 : SOIGNER SANS ENTRAVER

Modératrice : Nathalie TRIGNOL-VIGUIER, *Co-présidente ANCIC*

IVG instrumentale avec anesthésie locale en un temps

Rosa OUALI et **Chrystel MATHURIN**, *Infirmières CHU Bicêtre AP-HP*, et
Catherine SOULAT, *CHU Louis Mourier, Colombes*

IVG et grossesses précoces

Solène VIGOUREUX, *Gynécologue obstétricienne, CHU Nantes*

Curatelle, tutelle et soins d'IVG et de contraception

Antonin CRINON, *Enseignant-chercheur à l'Université de Tours*

16H30

PAUSE

17H00

COMMUNICATIONS LIBRES – SESSION N°1

Modératrice : Martine CHOSSON, *Membre du CA ANCIC*

Le choix d'avorter. Contrôle médical et corps des femmes

Raphaël PERRIN, *Sociologue à l'Inserm, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

Actualités dans le domaine de l'IVG

intervenant.e à confirmer

Présentation des 3 nouveaux outils de l'ANCIC

18H30

FIN DE LA JOURNÉE

VENDREDI 12 JUIN 2026

8H15	Accueil des participants
8H45	ATELIERS <i>Attention : nombre de places limité pour chaque atelier</i> Responsables d'ateliers : Laurence DANJOU , Co-présidente, Sylvie DENOËL , Trésorière et Chantal BIRMAN , Membre du CA, ANCIC
Atelier 1 (45 pers. max)	IST : nouvelles recommandations Laure SURGERS , MCU-PH, Sorbonne Université et AP-HP, Service des maladies infectieuses et tropicales Saint-Antoine Paris
Atelier 2 (45 pers. max)	Proposition de pistes de réflexions sur les spécificités de la santé au travail et notamment de la santé mentale pour les professionnel.le.s des Centres de Santé Sexuelle Dorothée LE BEC , Médecin généraliste au CMS d'Arcueil, Léa GOUMET , Psychologue et Hanaé NIGON , Médecin généraliste au CSS CIVG de Vannes
Atelier 3 (45 pers. max)	Aller-vers en santé sexuelle : le Gynécobus du CH de Guingamp et l'UMSS du réseau Louis Guilloux (35) Sandrine CHARLES , Sage-femme CH de Guingamp et Myriam BESSE , Coordinatrice Réseau Louis Guilloux - Pôle de Coordination en Santé Sexuelle Rennes
Atelier 4 (45 pers. max)	Penser une orthogénie inclusive : accès aux soins, parcours et pistes d'amélioration dans la prise en charge des personnes trans et/ou non binaires Mélanie BURBAN , Sage-femme AP-HP Paris
Atelier 5 (45 pers. max)	Protocole national de coopération - deux infirmières racontent leur pratique de la consultation en santé sexuelle en CeGIDD et en CSS Nolwenn DAPREY , Infirmière CSS/CIVG CHBA Vannes et Valérie BERTAUD , Infirmière CeGIDD Tours
Atelier 6 (45 pers. max)	Formation à la santé sexuelle dans les études de médecine, l'exemple du service sanitaire Louison LAINE-SILAS , Médecin généraliste, secrétaire bénévole et Isabelle ASSELIN , Formatrice en santé sexuelle, présidente bénévole, ASSUREIPSS, Caen
Atelier 7 (45 pers. max)	Les enjeux de l'EVAR et de l'EVARS au regard de la circulaire de février 2025 Véronique LE RALLE , Conseillère conjugale et familiale, formatrice Atlans
Atelier 8 (45 pers. max)	Contraception masculine : pratiques et avancées Claire MOUTON , Praticien hospitalier contractuel, Hôpital Port Royal, Paris et Samuel FLAMBARD , Association Otoko

VENDREDI 12 JUIN 2026

Atelier 9 **B.a.-ba de l'accueil en centre d'IVG**

(45 pers. max) **Adeline LANCE BURCEZ**, *Sage-femme Centre hospitalier d'Ardèche Méridionale* et **Chrystel MATHURIN**, *Infirmière CHU Bicêtre AP-HP*

Atelier 10 **Bien être des soignants**

(45 pers. max) intervenant.e à confirmer

Atelier 11 **Film documentaire : "Il suffit d'écouter les femmes"**

Amphithéâtre Réalisé par **Sonia GONZALEZ**, *production INA/France Télévisions*

10H15 PAUSE

10H45 **TABLE RONDE N°4 : L'IVG AU-DELÀ DES FRONTIÈRES : ENTRE ESPOIRS ET RECULS**

Modératrice : Noémie LEVEQUE, *Membre du CA ANCIC*

Le numérique au service de l'accès à l'avortement

Nedjma BENZEKRI, *Directrice Générale, Women first Digital, Washington DC, États-Unis*

Situation en Pologne

Association ABOTAK

L'accès à l'IVG en Italie 48 ans après la loi

Mirella PARACHINI, *Gynécologue secrétaire FIAPAC, Rome, Italie*

Le droit à l'avortement un acquis à défendre, préserver et améliorer

Suzy ROJTMAN, *Présidente Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception CADAC, militante Collectif Avortement en Europe, les femmes décident*

12H45 **MOT DE CLÔTURE DES CO-PRÉSIDENTES**

13H00 FIN DES JOURNÉES

COMITÉ D'ORGANISATION

Chantal BIRMAN, Martine CHOSSON, Laurence DANJOU, Sylvie DENOËL, Mylène DRUGUET, Christine LEBALLONNIER, Noémie LEVEQUE, Emmanuelle LHOMME et Nathalie TRIGNOL-VIGUIER

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation doit être transmise par écrit au secrétariat de DSME. Retenue de 25% sur l'inscription pour toute annulation avant le 10 mai 2026. Aucun remboursement possible après cette date.

CONDITIONS D'ANNULATION POUR CAUSE SANITAIRE

Un report des Journées sera proposé ou un remboursement des sommes versées, déduction faite des frais déjà engagés en vue de la réalisation de la manifestation.

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Professionnel.le.s exerçant dans le champ de la contraception, de l'IVG, de l'éducation à la sexualité et la santé sexuelle.

ACCESSIBILITÉ

Nos formations ont lieu dans des Établissement Recevant du Public adaptés à l'Accueil des Personnes à Mobilité Réduite.

RÉFÉRENT HANDICAP

Si vous avez besoin d'aménagement ou d'adaptation spécifique, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap pour nous préciser vos besoins : Mr Mitsuo Bavay : info@ancic.asso.fr

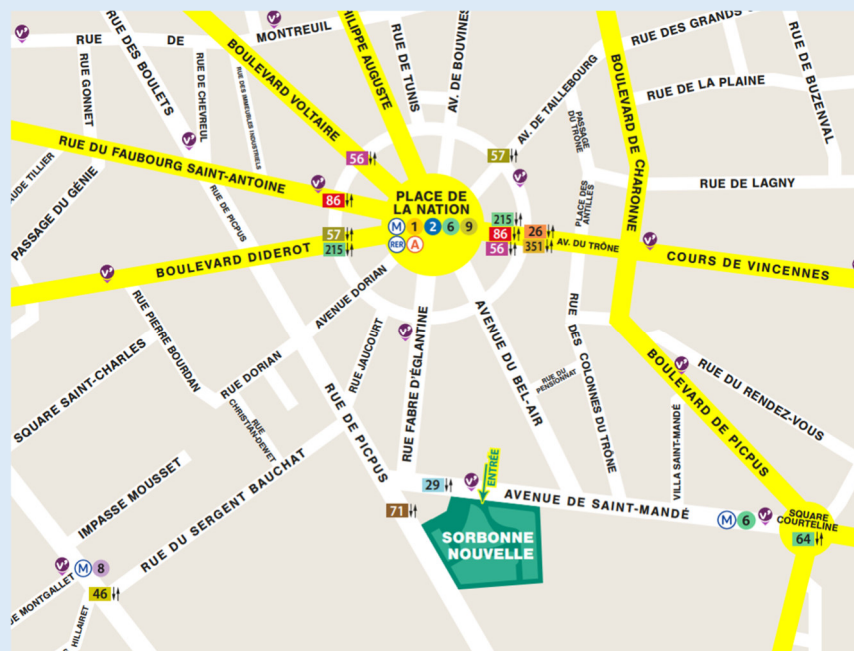
POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Corinne GAFFET ou Nadia OUARDANI

ancic@dsme.fr

Tél. 09.62.15.28.55 ou 06.27.34.72.89

PLAN



L'Événement est susceptible d'être filmé. Si vous ne souhaitez pas la diffusion de votre image, merci de bien vouloir nous envoyer un mail à l'adresse suivante : ancic@dsme.fr

